

Avant l'été



Dans ce nouveau numéro de la Feuille de Senlisse, nous vous parlons des résultats des élections, de la commémoration du 8 mai 1945, des événements artistiques, ludiques et des animations à venir (...).

Dans un registre plus soutenu, deux adjoints au maire ont pris leurs plumes pour vous expliquer le budget 2015 et l'assainissement.

Comme le titre Christiane Lamboley, l'assainissement est enfin en route ! Pour les nouveaux Senlissais, c'est un sujet qui date puisqu'il a été évoqué de procéder à un

assainissement collectif depuis 1996.

De son côté, Claude Benmussa, dans son explicatif annuel sur le budget vous passionnera de chiffres et vous expliquera comment s'annonce cette année pour notre commune d'un point de vue financier, et de ses projets à venir.

Bonne lecture !

Lauri Bounatirou



Résultats des élections départementales

Les 22 et 29 mars, se sont tenues en France les élections départementales.

Profitons-en pour remercier les bénévoles qui ont tenu le bureau de vote de Senlisse et participé au dépouillement.

Les Senlissais ont été à la hauteur de leur devoir citoyen avec un taux de participation de 51,49 % pour la commune et 49,8 % au niveau national !

Arrivé en tête du second tour des élections départementales du 29 mars 2015, le tandem formé de Mme ROSETTI Alexandra et de M. VANDEWALLE Yves (Union de la Droite) a obtenu 69,95 % des voix, dans la commune de Senlisse (canton de Maurepas).

Mme MERCIER Christine et M. WANE Ismaïla (Parti Socialiste) ont recueilli 30,05 % des voix.



8 mai 1945 – 8 mai 2015

Cérémonie sobre et recueillie au monument aux morts de Senlisse pour célébrer le 70ème anniversaire de la victoire des armées alliées.

Monsieur Yannick Lebreton, maire adjoint, a lu le discours du secrétaire d'État aux Anciens Combattants, discours placé sous le signe de la réconciliation, puis une gerbe a été déposée par les enfants devant le monument aux morts.



Après une minute de silence, Marseillaise puis départ vers la Mairie pour un pot amical qui a réuni tous les participants à la cérémonie.

Par devoir de mémoire, les habitants de Senlisse sont invités à participer aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai.

Des nouvelles de l'assainissement...Qui progresse !!!.... et qui va démarrer !

Et oui, les dernières nouvelles dans «la Feuille de Senlisse» datent de mai 2014, où dans le n°114, la nouvelle équipe municipale souhaitait que «l'assainissement et la qualité de l'environnement du village, soient prioritaires».

Et, si vous reprenez le n°113 de janvier 2014, vous retrouvez dans les « vœux du Maire », l'état des lieux avant les élections municipales, c'est-à-dire l'étude des réseaux confiée au SIAHVY, Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette, après une étude préalable de la société IRH sur le bourg et celle du Cabinet Buffet pour le zonage sur le Bourg et le hameau de Garnes, afin d'évaluer au plus juste les coûts des travaux et des subventions possibles.

Si la commune devait supporter seule le montant de l'investissement pour couvrir les travaux, cela conduirait à un prix de l'eau à environ 13 € /m³, ce qui était impensable.

De ce fait, Senlisse s'est rapproché du SIAHVY, pour une étude juridique du transfert de compétence en matière de création de réseaux d'assainissement, de manière à mutualiser les dépenses et diminuer ainsi de moitié le prix de revient de l'eau.

Par délibération n° 2014/38 du Conseil Municipal du 27/11/2014, la compétence « collecte des eaux usées » a donc été transférée au SIAHVY à compter du 1er janvier 2015.

En conséquence, il a été convenu par délibération du Conseil Municipal du 22/01/2015, et par convention avec le SIAHVY, que seule, une dépense de seulement 20% de l'investissement resterait à la charge de la commune, les 80% restant étant mutualisés sur l'ensemble des adhérents du SIAHVY. Les travaux en domaine public devraient commencer fin 2015, pour 68 propriétés du bourg de Senlisse (rue du Moulin d'Aulne et rue du Couvent).

Le Président du SIAHVY va envoyer à chaque propriétaire, un courrier accompagné des plans et des métrés établis par la société IRH en 2013, ainsi qu'une convention relative à la réalisation des travaux de branchements privatifs en opération groupée.

L'opération groupée autorise la réalisation des travaux en domaine privé sous maîtrise d'ouvrage déléguée et par ce biais, donne aux riverains la possibilité de bénéficier de subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Général des Yvelines.

Mais pour que les financeurs (Agence de l'eau et Conseil Général) accordent les subventions pour la partie publique, il faut impérativement que 85% des particuliers adhèrent à cette convention de réalisation des travaux en domaine privé.

Chaque propriétaire devra la signer dans les meilleurs délais. A cette fin, le SIAHVY organise une réunion publique d'information en mairie de SENLISSE le jeudi 18 juin prochain à 20h, pour les propriétaires concernés

Ne laissons pas passer cette occasion unique de pouvoir faire cet assainissement collectif dont on parle depuis....1996 ! et qui est le fruit de longues négociations qui ont abouti à ce transfert de compétences au SIAHVY.

Christiane Lamboley

Etat-Civil

Naissance de Valentin Danois Leroux le 16 avril 2015.

Décès de Anne Lebreton le 20 mars 2015.

Halte au feu !

Un rappel : depuis 2011, les feux de jardin sont interdits par la loi partout en France. Sous peine d'amende, il faut donc trouver des solutions pour éliminer les résidus verts dont la combustion est émettrice de polluants. Pour les petits jardins, les solutions sont simples : recycler feuilles mortes et tonte de gazon dans un coin du jardin ou tout apporter à la déchetterie qui va ensuite recycler ces matériaux: la déchetterie d'Auffargis n'est pas loin, elle est très fonctionnelle. Pour y avoir accès, apporter une copie de quittance de gaz ou d'électricité et l'on vous donnera une carte d'accès à votre nom. La solution est plus compliquée à trouver pour les grands jardins quand il s'agit d'éliminer les résidus de taille d'arbres ou de haies : si l'on ne peut pas les transporter, une broyeuse à bois devient alors indispensable.

Bonne idée : se regrouper à plusieurs voisins pour l'achat de la machine qui n'est utilisée en général que peu de fois par an. Pour une utilisation exceptionnelle, on peut aussi la louer. Les copeaux produits servent ensuite à faire du paillage

Vos suggestions seront les bienvenues et nous réfléchissons à d'autres possibilités.

UN BUDGET 2015 PRAGMATIQUE, MAIS TOUJOURS AMBITIEUX DANS LA CONTINUITE DE 2014, REFLETANT UNE GESTION SAINTE ET RIGOUREUSE AU SERVICE DES HABITANTS DE NOTRE COMMUNE.



L'exercice 2014 présente un bénéfice de près de 72 000 € en fonctionnement, synonyme d'une gestion rigoureuse dans les dépenses de la commune. Les recettes de fonctionnement représentent près de 495 000 € et les dépenses 423 000 €, dont près de 112 000 € de frais de personnel.

L'excédent cumulé de fonctionnement au 31 décembre 2014 s'élève à près de 116 000 €.

Cet excédent sert à financer le déficit d'investissement 2014 et celui du budget 2015.

Les comptes d'investissement 2014 présentent donc un déficit cumulé d'environ 62 000 €, expliqué principalement par le retard dans l'encaissement des subventions attendues.

Les principaux travaux et programmes réalisés en 2014 concernent principalement l'enfouissement des réseaux en entrée de village pour près de 70 000 €, la fin du contrat rural pour l'isolation de la mairie et de l'école pour 35 000 € et divers travaux de voirie pour l'église et les logements sociaux.

A ces 140 000 € d'investissements s'ajoutent un remboursement d'emprunt de 113 000 € dont le découvert de trésorerie contracté temporairement l'an dernier pour financer les études d'assainissement.

Ces dépenses d'investissement ont été financées en 2014 par 147 000 € de subventions et l'encaissement de taxes (TVA et taxe locale d'équipement) pour 45 000 €.

En conclusion, l'excédent de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2014 couvre largement le déficit d'investissement cumulé. La trésorerie est positive et le niveau d'emprunt est très faible fin 2014.

Après plus de 6 années sans augmentation des taux des taxes recouvrées par la municipalité, le conseil municipal, lors de sa réunion du 13 avril 2015, a décidé une légère augmentation des taux des taxes principales comme la taxe foncière et la taxe d'habitation.

Cette très faible augmentation des taux, soit 13 € par habitant et par an, a été motivée par une baisse significative des dotations de l'État, les plus grandes difficultés dans l'obtention de subventions dans le futur et par la perspective proche de la réalisation de l'assainissement que la commune devra financer à hauteur de 20 % sur son budget propre.

Le budget de fonctionnement 2015 s'établit dans la continuité de celui de 2014. Il est principalement consacré aux frais de personnel communal, à l'école pour laquelle notre commune dépense plus de 3 fois le budget moyen national par enfant, et les dépenses d'entretien de notre commune, comme la voirie.

Le budget d'investissement 2015 qui a été élaboré par notre commune, s'élève à 473 000 € dont les 62 000 € de déficit calculé fin 2014.

Les principaux programmes d'investissement en 2015 seront la poursuite de l'enfouissement des réseaux pour près de 200 000 €, des travaux de voirie pour 40 000 € et des installations de sécurité (panneaux, passages piétons lumineux et radars pédagogiques) pour plus de 26 000 €.

Ces investissements seront financés principalement par les subventions attendues pour près de 178 000 €, les recettes des taxes pour 32 000 €, l'utilisation des excédents cumulés de fonctionnement et une prévision d'emprunt d'un peu moins de 40 000 € pour équilibrer ce budget.

Claude Benmussa

Maire-adjoint chargé des finances

Nettoyage de printemps

Senlisse, une fois de plus, a participé à cet événement.

Une quinzaine d'adultes et d'enfants ont eu ce geste citoyen et environ 2m³ de déchets ont été collectés sur les routes et chemins de notre village.

Un grand merci aux participants en espérant être plus nombreux l'année prochaine .



Vie de l'École

Depuis février, l'équipe scolaire a été renforcée avec l'arrivée de deux nouvelles recrues : Lucas et Pierre.

Retour à l'école pour Lucas Chailleux, 22 ans, qui après avoir passé toute sa scolarité à Senlisse, se retrouve « de l'autre côté... » dans le rôle d'agent périscolaire et animateur.

Bienvenue à Pierre Bertrand, 19 ans, étudiant en STAPS, futur professeur d'Education Physique, qui tous les jeudis, initie les écoliers aux plaisirs et à la découverte de jeux en plein air dans le cadre des TAP (Temps Activités Périscolaires).



Pour la rentrée scolaire prochaine septembre 2015, recherchons une personne pour assurer le service de la cantine, participer aux activités périscolaires et prendre en charge la garderie du soir. SVP s'adresser à la Mairie de Senlisse !

C'est à venir !

A Senlisse, il se passe plein de choses.

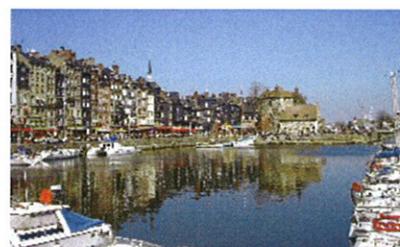


Fête des voisins

C'est maintenant une tradition, le fête des voisins réunira les habitants de Senlisse et de ses hameaux le 29 mai sur la place Verte à partir de 18 h. Chaque famille apportera un repas, tout sera mis en commun pour passer une agréable soirée. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Denise Martin au 06 84 03 36 90 ou djp.martin@wanadoo.fr!

Une belle sortie du Club Vermeil

Nous reviendrons dans la prochaine feuille sur la sortie du 19 mai à Chambord Le 25 juin, le Club Vermeil propose une promenade fleurie entre terre et mer avec une visite commentée de Pont-Audemer, un déjeuner dans un restaurant traditionnel, et une visite commentée d'Honfleur. Inscrivez-vous vite !



La peinture américaine à l'honneur

En 1886, parmi les 502 habitants de Senlisse, trois artistes féminines américaines, Matilda Lotz, Mary Selfridge et Elizabeth Strong se trouvaient dans le bourg de Garnes. Ainsi entre 1850 et 1900, une vingtaine de peintres nord-américains ont réalisé des portraits ou des paysages de Senlisse et de Cernay. Si vous souhaitez en savoir plus sur cette époque passionnante, rendez-vous le samedi 30 mai à 16h30 au Centre Léon Germain Pelouse à Cernay.



N'oubliez pas ! Deux concerts ont lieu prochainement à l'Eglise de Senlisse. Le 31 mai à 18 h, Joel Jegard à la guitare et Germain Besus au Piano interpréteront des œuvres de Luigi Boccherini, Schubert, Fernando Sor et Carrulli. Le samedi 6 juin à 19 h Sedef Ercetin au violoncelle et Francis Vidil à l'orgue interpréteront des œuvres de Schumann, Fauré, Rachmaninov, Satie, Piazzolla etc.... Venez nombreux !

Dates à retenir.

29 mai Fêtes des Voisins
30 mai La peinture américaine à Cernay
31 mai randonnée pique-nique SLSG
31 mai Concert à 18 h à l'Église de Senlisse
6 juin Concert à 19 h à l'Église de Senlisse
17 juin Conseil municipal
18 juin Réunion publique assainissement
26 juin Fête de l'École
30 juin au 5 juillet Jumping de Malvoisine.

Mairie de Senlisse

01 30 52 50 71 – 01 30 47 50 96

Mairie.senlisse@wanadoo.fr

Www.commune-de-senlisse.fr

Directeur de la publication : Jacques Fidelle

Rédaction : la Commission Communication